

Le 08 janvier 2011

## **VŒUX DE LA POPULATION 2011**

Mesdames, Messieurs,

2010 aura marqué un tournant dans nos orientations par la volonté qui est la nôtre, désormais, de mettre en œuvre une politique de développement durable.

Le pivot en est la recherche d'économies dans l'utilisation des ressources énergétiques dont on sait qu'elles sont ni illimitées, ni éternelles.

### **D'abord l'électricité.**

Dès fin 2009, nous avons commandité un audit de notre éclairage public qui débouchant sur un programme de rénovation se traduira dans 4 ans par une économie de 30 % de nos consommations.

Ce programme a été amélioré en 2010 avec un complément, l'installation d'un chauffe-eau solaire au Gymnase.

Puis viendra l'isolation thermique de nos bâtiments en commençant par le Gymnase, justement, véritable passoire à calories.

La toiture du bâtiment des Services Techniques devrait être équipée de panneaux solaires si EDF ne modifie pas sa politique tarifaire.

### **Ensuite le gaz.**

De nos 4 chaudières, 2 ont été remplacées en 2010, les 2 autres suivront en 2011 avec un temps de retour sur investissement inférieur à 2 ans.

## **Enfin l'eau potable.**

Un effort a été entrepris depuis 5 années sur la réduction de la consommation d'eau d'arrosage. Des objectifs plus ambitieux encore seront fixés pour 2011.

Mais nous allons oublier une pièce importante du puzzle : le recyclage des déchets hors ordures ménagères.

C'est ainsi que la ville assure le ramassage des déchets verts dès lors qu'ils sont présentés en sacs translucides et de ce que l'on nomme « encombrants » qui sont en fait des déchets les plus divers. Nous en aurons collecté 280 T en 2010, le recyclage étant assuré par la CAPM.

Le recyclage ne concerne pas que la ville. Le recyclage nous concerne tous. C'est la raison pour laquelle nous orientons les personnes qui nous questionnent relativement à des objets réutilisables vers des organismes de reconditionnement.

Au-delà du développement durable, il nous faut œuvrer aussi pour le bien-être des Saint Mitréens. C'est là qu'intervient la mise en place d'équipements structurants.

Pour la période 2010-2012, 5 projets sont ou seront inscrits dans les budgets correspondants.

Pour 2010, cela aura été d'importants travaux de voirie qui se termineront au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, une tranche complémentaire étant prévue pour 2012.

On notera : l'extension du Parking de l'Europe, le remplacement de la toiture de l'Eglise, la restructuration de l'ancien Centre de Secours, la création d'un restaurant scolaire à Vaillant et la création d'un bâtiment fonctionnel pour accueillir notre CCFF. J'en profite pour lancer un appel en direction de bénévoles sensibles à la protection de nos espaces boisés et qui disposeraient d'un peu de temps en été.

Nous ne pourrions pas financer seuls ces investissements. Afin d'en atténuer la charge, nous sollicitons à chaque fois que cela est possible les organismes susceptibles de nous aider. Ne parlons pas de l'Etat auprès de qui nous avons peu de succès même au travers de la Dotation Globale d'Equipement mais plutôt de l'ADEME pour tout ce qui tourne autour des économies d'énergie, de la Région, parfois mais surtout du Conseil Général qui est notre partenaire privilégié.

Il intervient à deux niveaux.

D'abord par l'aide aux travaux d'importance moyenne subventionnables à 80 % mais aussi par le biais des contrats triannuels de Développement et d'Aménagement pour les opérations les plus lourdes.

Nous avons signé notre second contrat de ce type le 18 juin 2010 pour une aide à hauteur de 58 % sur 3,4 millions d'€ de travaux.

Ce contrat aurait dû être signé en 2009 mais il a été retardé par des vicissitudes électorales dont chacun se souvient. Néanmoins, nous avons pu décrocher une subvention exceptionnelle pour la

restructuration de la piste d'Athlétisme et du terrain de football, le tout mis en service dans les premiers jours de 2010.

Par ailleurs, le Conseil Général a pris en charge la totalité des travaux de sécurisation de la RD 52 au-delà de la plage de Massane. Les travaux sur accotements ont été terminés en novembre. Dans cette vision à moyen terme du développement harmonieux du village qui est la nôtre, je m'en voudrai d'oublier la création de 50 logements locatifs aux Emplaniers pour fin 2013 et la réalisation de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de 80 lits aux Rocalèdes. Cela pour fin 2012.

Cet établissement sera alors, après la ville de Saint Mitre, le second employeur de la commune avec plus de 40 emplois nouveaux. Priorité sera donnée aux Saint Mitréens et Saint Mitréennes à chaque fois que cela sera possible.

Pour en terminer avec les travaux structurants, rappelons ceux liés à l'accessibilité des personnes handicapées.

Pour ce qui concerne l'accessibilité des espaces situés au voisinage des bâtiments publics, une 1<sup>ère</sup> phase de travaux a été présentée et approuvée par la Commission Communale d'Accessibilité. Quant à l'amélioration de l'Accessibilité aux bâtiments recevant du public de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> catégorie, une présentation sera faite par l'organisme chargé de l'audit le 18 janvier.

Pour être comprise et utile, l'offre de service auprès de la population doit concerner l'ensemble des classes d'âge. Il peut néanmoins y avoir des priorités. C'est le cas pour l'enfance.

Pour la petite enfance, c'est la raison d'être de nos 2 crèches. Pour ce qui concerne les écoles, étant propriétaire des locaux, il nous faut veiller à la qualité de l'accueil des enfants et des enseignants.

C'est la raison pour laquelle de petits aménagements, un entretien permanent mobilisent dans les créneaux des vacances scolaires à la fois les Services Techniques et des entreprises extérieures. C'est ainsi près de 130 000 € qui ont été investis en maintenance l'an passé.

Je suis fier que M. le Président de la CAPM qui nous rendait visite à l'occasion de la sensibilisation des scolaires au tri sélectif ait pu relever la qualité de nos installations.

Afin d'aller plus loin encore, un nouveau restaurant scolaire ouvrira d'ici un an en site propre à Vaillant. Il décongestionnera le restaurant scolaire de Rostand au bord de l'asphyxie évitant de surcroît des allers et retours en bus aux enfants.

Nous avons voulu mieux connaître la problématique des adolescents et puisque soit disant « nous ne faisons rien » pour eux, nous avons lancé un audit sur le terrain. Le résultat est que les adolescents d'aujourd'hui n'ont pas de besoin collectif affirmé. Nous avons noté cependant qu'ils souhaitaient pouvoir mieux se déplacer.

Avec l'aide de la CAPM et l'accord de son Président, nous avons doublé la fréquence de la ligne 9 la rendant même gratuite le mercredi.

Dans le cadre du Syndicat Mixte des Transports CAPM-Ouest Provence en cours de création, une meilleure correspondance vers Istres est à l'étude. Par contre, l'été dernier le bus de la plage a fait un flop et il a fallu le supprimer faute de voyageurs.

Les anciens n'ont pas été oubliés. En 2010, 3 activités nouvelles ont vu le jour : gymnastique douce, travaux manuels au Club et cours d'informatique le mercredi à Vaillant. Nous y ajouterons un programme sur l'hygiène alimentaire et la santé en 2011.

Si le niveau actuel de nos financements est satisfaisant – puisque la ville n'empruntera pas pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive – nous autorisant encore à ce jour à investir et à fonctionner sans qu'il soit nécessaire d'augmenter la pression fiscale, qu'en sera-t-il demain ? Nous l'ignorons au moment où l'Etat resserre les boulons et où ses dotations se réduisent au fil du temps.

C'est ainsi que nos dotations de fonctionnement ont fondu de plus de 9 % en 3 ans alors qu'avec la Dotation de Solidarité Communautaire, elles représentent plus de 40 % de nos recettes, soit d'avantage que le revenu des impôts locaux.

Plus grave encore avec la réforme des collectivités territoriales, Saint Mitre risque de disparaître dans la nébuleuse

marseillaise dotée de pratiquement toutes nos compétences actuelles. Nous demandons à ce que cette réforme inachevée et mal ficelée soit réformée, cela a été le sens du déplacement d'une délégation d'élus d'UNIS POUR SAINT MITRE en février à l'Assemblée Nationale afin d'interpeller les parlementaires.

Je voudrais pour un instant aborder devant vous un problème, fond de commerce de certains acteurs politiques : **la sécurité.**

Si l'on ne regarde que les résultats statistiques en terme de délits ou de délinquance à Saint Mitre, ils s'améliorent alors qu'ils ont plutôt tendance à se dégrader chez nos partenaires du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Mais c'est l'arbre qui marque la forêt car il y a encore trop de vols, cambriolages ou braquages à Saint Mitre.

Qui est responsable de la sécurité ? Nous sommes devant un paradoxe réglementaire. D'un côté le Code Général des Collectivités Territoriales donne expressément la responsabilité aux Maires. D'un autre côté, les moyens de police relèvent de l'Etat.

Alors que pouvons-nous faire sur le plan pratique sinon demander des moyens supplémentaires de Police Nationale au représentant de l'Etat et par ailleurs traiter la problématique que nous sommes en mesure de traiter, à savoir, développer la vidéo protection sur nos parkings publics à la lumière des bons résultats obtenus à la

Manare et sur le parking de l'Europe. Ce sera l'un de nos projets de 2011.

Dans leur immense majorité, les Saint Mitréens aiment leur village car il se développe peut-être lentement mais méthodiquement et harmonieusement. Loin de nous l'idée de vouloir détruire une harmonie que beaucoup nous envient.

D'ailleurs, si l'on rencontre des gens qui souhaiteraient pouvoir s'y installer, c'est bien parce qu'il y fait bon vivre. Savez-vous que notre village fabrique des centaines ?

Cela a été le cas de Mme DAUMAS décédée en 2004 et de M. Joseph GAUTHIER que nous avons honoré le 16 novembre, date de ses 100 ans. Je sais aussi que le papa de Jérôme COLONNA décédé à 101 ans venait très souvent chez son fils respirer le bon air de Saint Mitre.

Les Saint Mitréens aiment aussi leur village parce qu'il est à la fois calme et vivant.

Il vit bien sûr de son activité économique intra muros mais aussi de l'activité économique de notre zone des Etangs qui recense une centaine d'entreprises et 600 emplois.

Il vit de ses associations offrant une palette incroyable d'activités sportives, culturelles, manuelles.

Il vit aussi des animations passagères ou répétitives qui font bouger la ville. Par exemple la fête médiévale de septembre qui pour sa 3<sup>ème</sup> année dépasse désormais le cadre du village ou encore la



montée en puissance de la salle de la Manare qui propose une vingtaine de spectacles par an, qui a accueilli le Congrès de la Fédération Française de la Photographie, le Salon des Métiers d'Art et la soirée du 7<sup>ème</sup> week-end photographique présentée sous forme de diaporama par le club photo de la ville, voire la fête du miel.

L'organisation de ces manifestations requiert bien évidemment du personnel communal mais aussi la disponibilité et l'engagement de bénévoles au bénéfice de l'image et de la renommée de notre village.

Comme pour les bénévoles encadrant les associations qu'ils en soient remerciés ici ce soir.

Comment ne pas être d'accord avec M. DELEVOYE, médiateur de la République lorsqu'il dit : « la collectivité doit être un lieu d'apaisement, de reconstruction de la dignité des personnes, un lieu d'écoute et d'accompagnement, un lieu d'apprentissage du vivre ensemble ».

Dans ces quelques mots simples, évidents même, n'y a-t-il pas un message pour nous tous, une belle feuille de route pour l'année qui s'ouvre devant nous ?

Merci à vous tous mais merci aussi à ceux qui dans l'ombre ont tout fait pour que cette soirée à passer ensemble soit conviviale et réussie.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2011.**